

<http://www.snes-aude.fr/spip.php?article70>



Validation des compétences : choix du collège Cité de Narbonne.

- Vie des S1 -



Publication date: lundi 29 novembre 2010

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Heure d'information syndicale du 23/11/2010 : compte-rendu

14 participants (et 3 personnes avaient laissé un mot, qui a été lu).

La réunion a essentiellement tourné autour de la question du livret de compétences.

Sur l'intérêt du dispositif, différents avis se sont exprimés.

Pour les uns, ce livret constituera une lourde charge de travail supplémentaire, sans apporter grand chose aux élèves, puisqu'il ne s'accompagne d'aucun moyen horaire supplémentaire pour aider les élèves qui ne parviendraient pas à valider certaines compétences. Le fait que le dernier mot sur la validation des compétences revienne au chef d'établissement, et non aux enseignants, suscite aussi un certain scepticisme : certaines compétences ne vont-elles pas être validées contre l'avis des enseignants ?

Pour d'autres, ce livret est un outil au service des élèves, puisqu'il va permettre aux professeurs d'utiliser un « langage commun » grâce aux compétences transdisciplinaires, et qu'il impliquera un changement dans nos enseignements, au profit des élèves les plus en difficulté. C'est surtout ces derniers qui sont la cible du dispositif, il n'y a donc pas un alourdissement véritable de la charge de travail.

Après le débat sur le fond, la discussion a porté plus précisément sur la position à adopter quant à la mise en œuvre du livret.

Un vote a eu lieu pour déterminer avec plus de précision l'avis majoritaire.

Première proposition : valider 100% des compétences d'emblée, pour dénoncer l'absurdité du dispositif et éviter la surcharge de travail, sans toutefois priver les élèves de l'obtention du livret.

13 présents (1 personne a dû s'absenter avant le vote) ont voté + 3 votes « par procuration ».

= 6 abstentions, 3 pour, 7 contre. Proposition rejetée.

Deuxième proposition : mettre réellement en œuvre le dispositif, mais refuser tout « pré-conseil de classe » sur les compétences. Si la validation de certains items prête à débat entre plusieurs enseignants, celui-ci aura lieu lors du conseil de classe.

13 présents ont voté.

= 13 pour. Proposition adoptée.

Nous appelons donc l'ensemble des personnels à adopter cette démarche.